



**UNHCR**

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

# APPEL GLOBAL

2020-2021



FINANCIER | OPERATIONNEL | STATISTIQUE


APPEL  
GLOBAL  
2020-2021

L'Appel global 2020-2021 est destiné à informer les gouvernements, les donateurs du secteur privé, les partenaires et les autres lecteurs intéressés sur les priorités du HCR et les activités budgétisées en 2020 et 2021 pour assurer la protection et améliorer la vie de dizaines de millions de personnes relevant de sa compétence: réfugiés, déplacés internes, rapatriés, apatrides et autres personnes relevant de sa compétence. La publication souligne également les défis auxquels font face l'organisation et ses partenaires afin de répondre à une multiplicité de crises mettant en danger des vies et à des besoins humanitaires qui ne cessent d'augmenter.

## APERÇU 2020



### APERÇU 2020

- 4 Le HCR en 2020**  
La mission du HCR, faits et chiffres clés
  - 6 L'avant-propos du Haut Commissaire et le message de l'Envoyée Spéciale**
  - 10 Initiatives de transformation**  
Les initiatives du HCR pour adapter sa manière de travailler, diversifier ses partenariats et mieux remplir son mandat
- 
- 10 Les huit piliers de la transformation institutionnelle du HCR**

## RÉSUMÉS RÉGIONAUX



## CHAPITRES THÉMATIQUES



### RÉSUMÉS RÉGIONAUX

- 12** Le Forum mondial sur les réfugiés
  - 14** Gestion des risques et intégrité
  - 16** Renforcer l'engagement du HCR dans les situations de déplacement interne
  - 24** Les campagnes et les ambassadeurs de bonne volonté du HCR
  - 26 Priorités stratégiques globales**  
Secteurs d'interventions prioritaires pour le HCR en 2020-2021
  - 32 Besoins financiers du HCR en 2020-2021**
  - 50 Carte des populations relevant de la compétence du HCR**
  - 52 Décentralisation et régionalisation**
- 54 Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs**
  - 62 Afrique australe**
  - 70 Afrique de l'Ouest et du Centre**
  - 78 Amériques**
  - 86 Asie et Pacifique**
  - 94 Europe**
  - 102 Moyen-Orient et Afrique du Nord**
- 

### CHAPITRES THÉMATIQUES

- 110 Sauvegarder les droits fondamentaux**
  - 112** Cadres de protection juridiques
  - 114** L'identification des besoins de protection internationale et les régimes d'asile nationaux
  - 116** Protéger et promouvoir les droits de l'homme
  - 118** Faire face et répondre aux mouvements mixtes
  - 120** Prévenir l'apatridie et y mettre fin
  - 122** Enregistrement, établissement de documents et profilage
  - 124** Protection communautaire
- 
- 126** Protection de l'enfance, engagement et autonomisation des jeunes
  - 130** Égalité des genres
  - 132** Personnes en situation de risque accru
- 134 Apporter une aide vitale**
  - 136** Préparation et réponse aux situations d'urgence
  - 138** Gestion des approvisionnements mondiaux
  - 140** Prévention et réponse aux violences sexuelles et de genre
  - 142** Aides en espèces
  - 144** Santé publique
  - 146** Nutrition et sécurité alimentaire
  - 148** Eau, assainissement et hygiène
  - 150** Abris et installations
- 152 Assurer un avenir meilleur**
  - 154** Intégration locale et rapatriement volontaire
  - 156** Réinstallation et voies complémentaires
  - 160** Accès à une éducation de qualité
  - 162** Moyens de subsistance et inclusion économique
  - 164** Villes et réfugiés urbains
- 
- 166** Accès à l'énergie et protection de l'environnement

### ANNEXES

- 168** États membres du Comité exécutif du HCR et États parties aux Conventions sur les réfugiés et sur les apatrides
- 170** Acronymes

Le site **Global Focus** – <http://reporting.unhcr.org> – constitue la principale plateforme d'information sur les opérations pour les donateurs. Régulièrement mis à jour, le site complète et développe l'information contenue dans l'Appel global sur les opérations du HCR plus en détail, fournissant des chiffres sur les principaux thèmes opérationnels et leurs objectifs, ainsi que de plus amples informations sur les budgets, les financements et les dépenses du HCR. Il contient également un glossaire des termes techniques utilisés dans cette publication.



# LE HCR EN 2020

## Mission

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est mandaté par les Nations Unies pour conduire et coordonner l'action internationale pour la protection des réfugiés à travers le monde et pour la recherche de solutions à leurs problèmes. A ce jour (novembre 2019), 149 États sont parties à la Convention de 1951 relative au statut de réfugiés et/ou à son Protocole de 1967.

La mission première du HCR est de chercher à garantir les droits et le bien-être des réfugiés. Dans la poursuite de cet objectif, l'organisation s'efforce de s'assurer que chacun puisse bénéficier du droit d'asile et trouver refuge en toute sécurité dans un autre État ainsi que retourner de son plein gré dans son pays d'origine. En assistant les réfugiés à rentrer chez eux ou à s'installer de manière permanente dans un autre pays, le HCR recherche également des solutions durables à leurs situations.

Le Comité exécutif du Programme du HCR (qui compte 102 États membres en novembre 2019) et l'Assemblée générale des Nations Unies ont également autorisé l'intervention du HCR en faveur d'autres groupes. Ces groupes incluent les anciens réfugiés de retour dans leur pays d'origine, les personnes déplacées internes,

les apatrides ou les personnes dont la nationalité est controversée. A ce jour (novembre 2019), 93 États ont adhéré à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et 74 à la Convention de 1961 sur la réduction de l'apatridie.

L'organisation s'efforce de prévenir les situations de déplacements forcés en encourageant les États et les autres institutions à créer les conditions propices à la protection des droits de l'homme et au règlement pacifique des différends. Dans toutes ses activités, le HCR apporte une attention particulière aux besoins des enfants et cherche à promouvoir l'égalité des droits des femmes et des filles.

L'organisation mène son action en collaboration avec de nombreux partenaires, dont les gouvernements, les organisations régionales, internationales et non gouvernementales. Convaincu que les réfugiés et les autres personnes qui bénéficient des activités de l'organisation devraient être consultés pour les prises de décision qui affectent leurs vies, le HCR s'est engagé à mettre en œuvre le principe de participation dans ses actions.

## Présence du HCR dans le monde (au 31 octobre 2019)

Le HCR est présent dans **134 pays** et **546 sites**.

EMPLOYÉS DANS LE MONDE

**17 414**

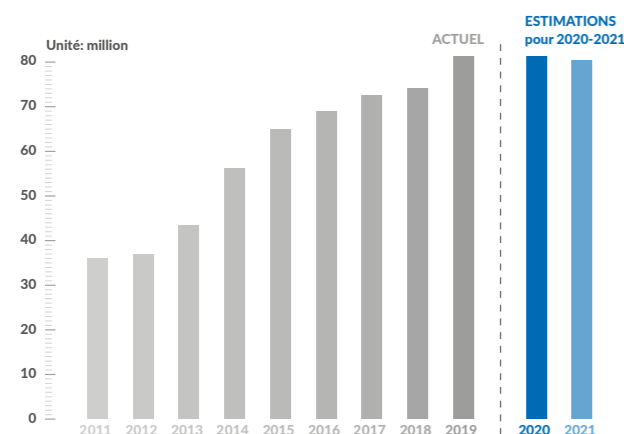
PERSONNELS DU HCR

**12 710**

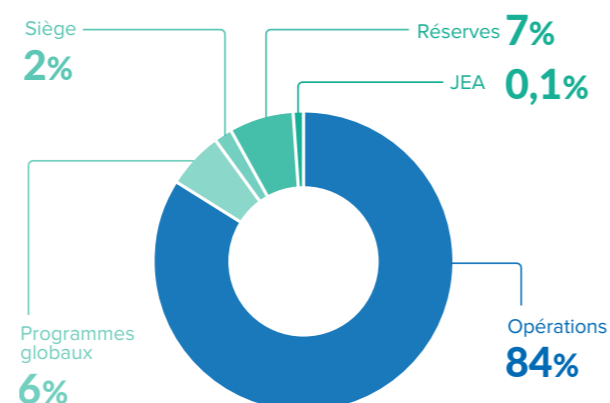
PERSONNELS AFFILIÉS\*

**4704**

**82,5 millions** de personnes relevant de la compétence du HCR (fin 2020)



Un budget global de **8,668 milliards** de dollars



\* Le personnel affilié inclut des VNU, des prestataires et des consultants recrutés par UNOPS ou directement déployés, détachés, ou stagiaires.



## Enregistrement

10 millions d'individus seront inscrits biométriquement dans le système PRIMES dans 75 opérations-pays.



## Apatridie

100 000 apatrides obtiendront une nationalité ou verront leur nationalité confirmée.



## Protection de l'enfance

Le HCR entamera ou mènera à terme une procédure de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant pour plus de 70% des mineurs isolés.



## Urgences et articles de secours essentiels

600 000 personnes relevant de la compétence du HCR recevront des articles de secours essentiels, si besoin, dans les pays touchés par des situations d'urgence.



## Aides en espèces

588 millions de dollars d'aides en espèces seront distribués aux personnes relevant de la compétence du HCR dans toutes les opérations-pays.



## Santé publique

Un taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans inférieur à 1,5 pour mille par mois sera assuré dans les camps de réfugiés.



## Sécurité alimentaire et nutrition

Une prévalence inférieure à 10% de la malnutrition aiguë globale chez les enfants âgés de 6 à 59 mois sera assurée dans les camps de réfugiés.



## Eau, assainissement et hygiène

45% de la population assistée aura accès à 20 litres d'eau potable minimum par jour.



## Abris

250 000 personnes relevant de la compétence du HCR vivront dans des unités de logement pour réfugiés dans au moins 40 pays.



## Éducation

- 1,9 million d'enfants seront inscrits dans l'enseignement primaire.
- 182 900 élèves seront inscrits dans l'enseignement secondaire.
- 12 800 personnes relevant de la compétence du HCR recevront des bourses d'études supérieures.



## Réinstallation

1,44 million de personnes, soit 7% de la population totale des réfugiés, auront besoin d'une réinstallation en 2020.



## Accès à l'énergie et protection de l'environnement

2,5 millions de personnes relevant de la compétence du HCR auront accès à une source d'énergie moins polluante.

# Avant-propos du Haut Commissaire



Rencontre entre Filippo Grandi, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, et de jeunes réfugiées congolaises dans un lieu sécurisé pour les jeunes filles, géré par le partenaire du HCR, CARE International, au camp de Mantapala (Zambie).

Les déplacements forcés dus à la guerre, à la violence et à la persécution continuent d'augmenter, entraînant un nombre croissant de personnes relevant de la compétence du HCR. Leur déplacement s'inscrit dans un flux plus large de mobilité humaine, provoqué par des causes qui se superposent : les conflits liés aux ressources et autres conflits qui dépassent souvent les frontières, l'augmentation des inégalités, l'exploitation des divisions ethniques, religieuses ou autres par des dirigeants politiques sans scrupules, l'effondrement des écosystèmes et les catastrophes liées au climat. C'est dans ces lignes de faille grandissantes qu'apparaissent les réfugiés — signe

que les choses vont mal. La gestion des déplacements forcés et de leurs causes profondes et complexes — de la fourniture d'une aide vitale à la construction d'avenir meilleurs, en passant par la protection des droits fondamentaux — exige davantage d'ambition que celle dont nous avons fait preuve dernièrement. Telle est la vision qui a guidé l'élaboration du Pacte mondial sur les réfugiés et qui oriente l'application du nouveau modèle d'action globale pour les réfugiés. Le Pacte sera au cœur de l'action du HCR et de ses partenaires au cours du prochain exercice biennal.

Le nouveau modèle reconnaît que les conséquences des déplacements forcés sont plus fortement ressenties dans les

pays voisins des zones de crise — en très grande majorité des pays à revenu moyen ou intermédiaire qui sont durement touchés par l'impact des conflits, en particulier lorsque ceux-ci se prolongent. Les efforts qu'ils consentent pour préserver l'asile doivent être accompagnés d'une aide internationale plus substantielle et plus soutenue, destinée à renforcer les systèmes d'éducation, les services de santé, les infrastructures et les économies des pays affectés ainsi que la résilience des communautés d'accueil.

L'action humanitaire reste indispensable pour sauver des vies et assurer la protection des personnes qui en ont besoin. Elle doit toutefois être complétée dès le début par des investissements portant sur le développement. Dans ce domaine, des progrès considérables ont été accomplis, notamment grâce à l'engagement de la Banque mondiale et de plusieurs autres acteurs; cependant, des difficultés au niveau des modalités, du calendrier, du montant des ressources et d'autres aspects ne sauraient être sous-estimées. À l'avenir, cela nécessitera de continuer à y accorder une attention particulière, en s'appuyant sur les résultats importants d'ores et déjà obtenus.

Comment promouvoir le rapatriement volontaire et les autres solutions, notamment en l'absence de règlement politique et d'arrêt définitif des hostilités, demeure une question et une préoccupation pressante. Le HCR poursuivra son dialogue avec les réfugiés, au sujet des facteurs complexes qui influencent leurs décisions, et continuera de travailler avec les gouvernements pour créer des conditions propices aux retours. Ces retours doivent être volontaires et durables. Et lorsque nous verrons des processus de paix se dessiner, nous intensifierons en conséquence notre action en faveur de la recherche de solutions pour les déplacés.

La réinstallation permet toujours de sauver des vies et d'offrir une stabilité aux réfugiés les plus vulnérables. Pourtant,

alors que certains pays développent leurs programmes, le nombre total de places a malheureusement chuté. La nouvelle stratégie triennale du HCR vise à intensifier les efforts de réinstallation et à renforcer l'implication du secteur privé et des communautés.

Nous continuerons également à renforcer notre engagement auprès des plus de 41 millions de personnes déplacées dans leur pays en raison de conflits et de mieux aligner nos efforts pour promouvoir des solutions en faveur des réfugiés et des déplacés internes. Exprimer cet engagement ferme et renouvelé, la nouvelle politique du HCR sur les déplacements internes met en particulier l'accent sur la nécessité d'interventions guidées par la protection et sur l'alignement de nos interventions avec celles de nos partenaires.

Les réponses aux «flux mixtes» de réfugiés et de migrants continuent également d'entraîner des défis complexes et de susciter des débats politiques polémiques, souvent alimentés par ceux qui sont les moins disposés à proposer des solutions concrètes. Le HCR continuera de travailler avec les gouvernements, l'OIM et d'autres acteurs pour promouvoir des dispositifs pratiques qui préservent la vie et sauvegardent la dignité et les droits de toutes les personnes en déplacement, tout en assurant l'accès à la protection internationale des personnes dont les demandes sont fondées. La confiance des populations dans la gestion de l'asile et des migrations doit être renforcée grâce à des procédures rapides et équitables, des investissements pour l'intégration des personnes qui ont le droit de rester, et des arrangements pour le retour des personnes qui ne peuvent prétendre à la protection internationale ou à d'autres modalités de séjour. Des voies de migration légales peuvent également permettre de prévenir le détournement des régimes d'asile, utilisés comme substituts des filières de migration.

Les facteurs climatiques sont de plus en plus à l'origine des flux de population actuels. Le HCR attire l'attention sur les cadres juridiques applicables et sur les lacunes de protection qui pourraient résulter des déplacements transfrontaliers liés aux changements climatiques. Il contribue à l'orientation du débat juridique et normatif et aide les États à assurer des réponses fondées sur la protection. L'organisation continuera à réduire l'impact environnemental des crises de réfugiés par le recours aux énergies renouvelables, par la reforestation et par l'accès aux combustibles et aux technologies de cuisson propres, guidée par sa nouvelle stratégie énergétique. Conscient de l'impact environnemental de son empreinte opérationnelle, le HCR prend les mesures qui s'imposent.

Alors que nous entrons dans la deuxième moitié de la campagne décennale #Jexiste, visant à éliminer l'apatridie, nous travaillerons également avec les États et d'autres partenaires pour accélérer les efforts, en nous appuyant sur les engagements pris lors du Segment de haut niveau qui s'est tenu en 2019, à l'occasion de la réunion du Comité exécutif.

Les donateurs continuent de témoigner une grande confiance au HCR, ce dont je leur suis très reconnaissant. Les fonds disponibles en 2019 devraient, selon les estimations, atteindre 4,8 milliards de dollars. Cependant, l'écart entre les besoins et les ressources disponibles continue de se creuser. Nous nous efforçons de nous montrer dignes de la générosité des donateurs par des améliorations constantes, visant à rendre l'organisation plus flexible et plus efficace.

Notre processus de régionalisation et de décentralisation repositionne les bureaux régionaux dans leurs régions respectives, donne plus de pouvoir et de souplesse aux bureaux de pays et nous rapproche des réfugiés. En 2020, nous ajusterons la structure de notre siège pour l'adapter à ce rééquilibrage des responsabilités.

Nous continuerons également d'investir dans la qualité de notre travail, perfectionnant et rationalisant les systèmes et les processus, créant un espace pour l'innovation, améliorant la planification basée sur des données objectives et renforçant notre efficacité, conformément à nos engagements pris dans le cadre du *Grand Bargain* (pacte relatif au financement de l'action humanitaire), et en tant que participant actif aux réformes plus vastes en cours aux Nations Unies. L'organisation développe également sa culture en matière de gestion des risques et se donne des moyens plus solides pour prévenir et sanctionner les fautes, y compris d'inconduite sexuelle.

En décembre 2019, se tiendra le premier Forum mondial sur les réfugiés : à cette occasion, des chefs de gouvernement, ainsi que des entreprises, des organisations internationales, des experts, des représentants de la société civile et des réfugiés se réuniront pour poser les bases de la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés. Le Forum mettra en valeur les réussites, parlera franchement des difficultés et annoncera des mesures audacieuses pour alléger la pression sur les pays d'accueil, renforcer l'autonomie des réfugiés et faire progresser la recherche de solutions durables sur le long terme, au plan mondial et dans des situations de réfugiés spécifiques. Il devrait permettre de mobiliser un financement rapide, prévisible et durable pour les actions humanitaires et de développement, contribuant aux réponses mondiales, régionales et locales aux situations de réfugiés et de faciliter la prévention et le traitement des causes profondes.

Le Forum devrait définir une feuille de route mesurable et pratique, tout en étant un lieu de dialogue et de réflexion dynamique. Je ne doute pas qu'il servira de tremplin à notre action collective, démontrant la valeur de la coopération internationale et prouvant qu'il est possible de répondre aux situations de déplacement forcé et de les résoudre.



L'Envoyée spéciale du HCR, Angelina Jolie, rencontre des enfants qui ont fui la République bolivarienne du Venezuela au Centre d'aide intégrée de Maicao (Colombie).

## L'Envoyée spéciale

Après plus de 18 années de collaboration avec le HCR et quelque 65 missions sur le terrain, Angelina Jolie demeure résolument engagée aux côtés des réfugiés. L'an prochain, elle restera l'un des plus fervents défenseurs du HCR, exprimant son soutien par des missions entreprises sur le terrain au nom de l'organisation, mais aussi par des articles sur la problématique des réfugiés, rédigés pour le magazine *Time*.

Toujours vivement préoccupées par le sort des Vénézuéliens, à l'issue d'une réunion avec le Président colombien, l'Envoyée spéciale et la Haut Commissaire Adjointe ont pu juger par elles-mêmes de l'impact humain d'un exode de plus en plus massif. S'exprimant depuis Maicao, à une dizaine de kilomètres de la frontière vénézuélienne, dans un centre d'aide d'urgence pour personnes très vulnérables,

l'Envoyée spéciale a appelé à faire preuve de plus de leadership et d'humanité.

« Faire preuve de leadership, c'est prendre ses responsabilités – comme plusieurs générations avant nous ont su le faire – pour répondre aux menaces posées à la paix et à la sécurité et construire un ordre mondial encadré par des règles. Nous avons de nouveau besoin de ce genre de leadership et ce, de toute urgence.

Dans l'intervalle, il est impossible d'attribuer une valeur au soutien apporté aux Vénézuéliens par la Colombie, le Pérou et l'Équateur, car il représente ce qui est au cœur même de l'humanité.

Faire preuve d'humanité, c'est refuser de fermer les yeux. C'est reconnaître nos frères et nos sœurs humains et leurs souffrances. C'est aussi œuvrer pour trouver des solutions, quels que soient les obstacles à surmonter. Et, plus que tout, faire preuve d'humanité, c'est ne pas condamner les victimes de guerre ou de violences pour ce qu'elles ont traversé ni parce qu'elles demandent de l'aide pour leurs enfants sans défense. »

« Dans le monde actuel, nous avons plus que jamais besoin de cette humanité et de la pensée rationnelle de ceux qui n'ont pas peur d'assumer leurs responsabilités et de montrer la voie. »

— Angelina Jolie, Envoyée spéciale du HCR



# Initiatives de transformation

© HCR/John Wessels

Trois jeunes Congolaises jouent dans l'enceinte d'une église catholique qui sert de site temporaire pour les déplacés internes à Drodro, dans la Province de l'Ituri (République démocratique du Congo).

## LES 8 PILIERS DE LA TRANSFORMATION INSTITUTIONNELLE DU HCR

L'élan du processus de changement interne a été stimulé en partie par les développements survenus dans un contexte international à évolution rapide, dans lequel la nécessité d'une réponse plus globale, plus prévisible et plus équitable aux déplacements massifs de réfugiés, est apparue clairement.

Le Pacte mondial sur les réfugiés vise à atteindre cet objectif, mais il faut pour cela un engagement renouvelé et la collaboration d'un ensemble de partenaires nouveaux et traditionnels. Dans la mesure où les déplacements forcés sont aussi liés aux défis du développement, de nouvelles approches transcendant l'action humanitaire classique sont poursuivies. L'Agenda 2030 pour le développement durable et l'engagement qui y est pris de « ne laisser personne de côté » fournissent

une base pour l'inclusion des réfugiés, des déplacés internes et des apatrides dans les plans de développement économique, ainsi que dans les autres mesures prises pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD). Le *Grand Bargain* (pacte relatif au financement de l'action humanitaire) a engagé les donateurs et les organisations humanitaires à améliorer l'efficacité et l'efficience de leurs actions, à mobiliser plus de ressources auprès d'une gamme plus variée d'acteurs et à renforcer la participation des populations prises en charge à la prise de décisions.

Compte tenu de ces initiatives et d'autres, la transformation institutionnelle en cours au HCR vise à mieux positionner l'organisation pour qu'elle puisse protéger et assister les populations relevant de sa compétence, travailler avec d'autres acteurs afin de promouvoir les solutions, relever les défis à venir et tirer parti de nouvelles opportunités. La transformation englobe de multiples domaines de travail dans les huit piliers suivants.

Plus d'informations sur la transformation institutionnelle du HCR sont disponibles ici.



Décentralisation et régionalisation

**Décentralisation et régionalisation** | Dans une organisation plus décentralisée, où les capacités, le pouvoir et les ressources sont plus proches des personnes assistées par le HCR, les sept bureaux régionaux créés sur le terrain sont mieux armés pour soutenir les opérations-pays. L'expertise technique est désormais placée le plus près possible des personnes relevant de la compétence du HCR, à l'appui de la protection, de l'inclusion et des solutions. Pour plus de détails, voir la partie *Décentralisation et régionalisation*, page 52.

**Gestion axée sur les résultats** | Élaborer un cadre de résultats et des outils de gestion axés sur les résultats qui mettent l'accent sur l'impact, améliorer la gestion des opérations et permettre au HCR d'établir avec efficacité des rapports sur ses résultats en matière de protection et de solutions. Il faut pour cela élaborer un cadre souple et des outils qui facilitent la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés, permettent d'établir des liens avec les ODD et soutiennent une planification, une exécution des programmes et un suivi propres à chaque contexte. De solides capacités permettant la rédaction de rapports et la facilité d'utilisation sont des aspects importants du projet.



Gestion axée sur les résultats



Gestion du personnel et RH

**Gestion du personnel et ressources humaines (RH)** | Mettre en place un modèle de gestion du personnel plus moderne, orienté sur le terrain et centré sur la personne. Il faut pour cela créer sept équipes régionales chargées des ressources humaines pour appuyer les partenariats stratégiques avec les opérations, assurer une planification stratégique des effectifs, renforcer la formation des cadres, introduire la gestion intégrée des talents, et renforcer les capacités d'analyse et de gestion des données, ainsi que la capacité de soutien psychosocial et améliorer le bien-être du personnel.

**Données et numérisation** | Transformer la culture de gestion des données afin de faire du HCR une organisation guidée par des données objectives et un centre d'excellence pour les données relatives aux réfugiés, aux apatrides et aux déplacements forcés. Il faut pour cela élaborer une stratégie et une feuille de route en matière de données, organiser les données en systèmes interopérables, investir dans les capacités et les compétences, et encourager l'innovation ainsi que l'utilisation de la technologie.



Données et numérisation



La réforme des Nations Unies

**La réforme des Nations Unies** | Permettre aux Nations Unies de produire des résultats de manière efficace et efficiente et accroître la contribution des Nations Unies à l'Agenda 2030 et aux ODD. L'ambitieux programme de réformes du Secrétaire général vise à améliorer les performances dans les trois piliers des Nations Unies, à savoir la paix et la sécurité, les droits de l'homme et le développement. Ces réformes auront un impact sur les opérations du HCR car elles prévoient la coordination, la hiérarchisation et l'exécution des activités de développement au niveau des pays. En outre, du fait de l'adoption du Pacte mondial et du Cadre d'action global pour les réfugiés, le HCR travaillera de manière plus efficace avec les acteurs du développement.

**Processus et systèmes institutionnels** | Repenser les processus institutionnels afin d'optimiser l'utilisation des ressources et des systèmes. Il faut pour cela exploiter les nouvelles technologies, les outils et les services afin d'améliorer les processus de gestion financière, mettre en place une plateforme de gestion financière et regrouper les services de gestion, soutenir les capacités de gestion financière au niveau national, régional et mondial, et promouvoir la coopération ainsi que l'échange d'informations relatives aux affaires financières au sein des Nations Unies.



Processus et systèmes institutionnels



Gestion des risques 2.0

**Gestion des risques 2.0** | Renforcer la culture de gestion des risques au sein du HCR, soutenir la prise de décisions éclairée par l'analyse des risques, maintenir la crédibilité de l'organisation et garantir une plus grande redevabilité envers les populations touchées. Il faut pour cela intégrer la gestion des risques dans le cycle de gestion des opérations du HCR, renforcer la gestion des risques dans certaines opérations, constituer des compétences en matière de gestion des risques et améliorer le cadre et les outils de gestion des risques. Pour plus de détails, voir la section *Gestion des risques et intégrité*, page 14.

**Pacte mondial sur les réfugiés** | Offrir à la communauté internationale un plan global pour partager les responsabilités et coopérer plus efficacement lors des réponses aux situations de réfugiés, nouvelles ou existantes, en veillant à ce que les réfugiés et les populations qui les accueillent reçoivent le soutien nécessaire. En décembre 2019, le Forum mondial sur les réfugiés sera l'occasion pour la communauté internationale d'élaborer et de renforcer les dispositifs relatifs à la mise en œuvre du Pacte.



Pacte mondial sur les réfugiés



## LE FORUM MONDIAL SUR LES RÉFUGIÉS

### Chaque personne compte

Un an après l'approbation du Pacte mondial sur les réfugiés, le premier Forum mondial sur les réfugiés constituera une occasion unique de prendre l'élan nécessaire à la mise en œuvre de cet engagement et de renforcer la réponse collective aux crises de réfugiés. Le Forum se tiendra les 17 et 18 décembre 2019 au Palais des Nations à Genève (Suisse); une série de séances thématiques et d'autres événements auront lieu le 16 décembre dans le cadre de la session préparatoire. Le Forum est, pour la communauté internationale, l'occasion d'élaborer et de renforcer les arrangements pour la mise en œuvre du Pacte mondial à long terme, en traduisant les principes de solidarité accrue et de partage plus équitable de la charge et des responsabilités en actes concrets.

Le Forum mondial sur les réfugiés sera organisé tous les quatre ans à l'intention des États et d'autres parties prenantes. Dans ce cadre, des engagements seront pris en vue de soutenir les pays d'accueil par une action humanitaire forte, centrée sur la protection; de compléter ces efforts par l'inclusion systématique des réfugiés dans les politiques de financement des organismes de développement comme dans les plans de développement

mesures concrètes visant à renforcer l'autonomie des réfugiés et à alléger la pression exercée sur les communautés d'accueil. Le Forum offrira également un espace pour partager les bonnes pratiques, les expériences et les enseignements, tant en ce qui concerne des situations nationales ou régionales spécifiques qu'au niveau mondial.

Il sera essentiel de tirer parti de la dynamique suscitée par le Forum et de progresser dans la mise en œuvre des contributions en 2020. Ces objectifs seront servis par un certain nombre d'initiatives, comme la Stratégie triennale (2019-2021) sur la réinstallation et les voies complémentaires d'admission, le Groupe d'appui à la capacité d'asile, l'Alliance académique mondiale du Pacte mondial sur les réfugiés (GAN) et la mise en œuvre des plateformes d'appui lancées au Forum pour des situations de réfugiés spécifiques.

Les années à venir seront également cruciales pour la consolidation des partenariats forgés dans le contexte du Forum, alors que des acteurs nombreux et variés s'engageront pour soutenir les réfugiés et leurs hôtes et concrétiser la promesse du Pacte mondial.

### Chaque action compte

Pour assurer une orientation stratégique et produire un impact maximal, le premier Forum mondial sur les réfugiés sera

Stratégie triennale (2019-2021) sur la réinstallation et les voies complémentaires d'admission (en anglais)



预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

[https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5\\_17813](https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_17813)

## Domaines d'intérêt du Forum mondial sur les réfugiés



**Partage de la charge et des responsabilités** | Le Forum mondial sur les réfugiés visera à poser les bases d'un fonctionnement durable des arrangements pour le partage de la charge et des responsabilités du Pacte mondial sur le long terme, tant au plan mondial que pour des situations spécifiques de réfugiés, par la mobilisation en temps voulu de financements prévisibles et durables pour des réponses humanitaires et de développement, contribuant à des réponses mondiales, régionales et sous-régionales à des situations de réfugiés, ainsi que par la prévention et le traitement des causes profondes, notamment via des contributions à la consolidation de la paix et à la sécurité humaine.

**Solutions** | Le Forum mondial sur les réfugiés cherchera à faire progresser la recherche de solutions pour les réfugiés. Pour cela, il faudra promouvoir des conditions propices au retour et au rapatriement volontaire, sûr et digne et soutenir la réintégration durable des populations de retour; favoriser l'intégration locale et des solutions locales; la réinstallation; et les voies complémentaires d'admission. Dans ce dernier cas, il s'agira principalement de mobiliser un appui à la « Stratégie triennale (2019-2021) sur la réinstallation et les voies complémentaires ».



(Voir également la section consacrée à la réinstallation aux voies complémentaires dans le chapitre *Assurer un avenir meilleur*).



**Éducation** | Le Forum mondial sur les réfugiés cherchera à inclure les enfants et les jeunes réfugiés dans les systèmes nationaux d'éducation dans les trois premiers mois suivants le début du déplacement, pour qu'ils bénéficient d'un accès accru au cycle complet, agréé et de qualité, de développement de la petite enfance et d'études primaires et secondaires, ainsi que d'un accès accru à l'enseignement supérieur et à la formation technique et professionnelle. Un cadre mondial pour l'éducation des réfugiés, élaboré par l'alliance des co-parrains du domaine Éducation du Forum mondial facilite la transposition de la stratégie d'éducation, « Éducation 2030: une stratégie pour l'inclusion des réfugiés » en orientant les engagements relatifs à l'éducation.

(Voir également la section consacrée à l'éducation dans le chapitre *Assurer un avenir meilleur*).

**Énergie et infrastructures** | Le Forum mondial sur les réfugiés sera l'occasion d'élargir l'accès à l'énergie durable tout en atténuant les effets des changements climatiques et en s'y adaptant, au moyen de trois piliers: la fourniture d'énergie (liée à l'ODD 7 sur l'énergie durable et de coût abordable pour les réfugiés); les services essentiels (énergie, connectivité, environnement, santé, eau, assainissement et hygiène, abris); et l'inclusion (dans les structures et services nationaux).



(Voir également les sections consacrées à l'énergie et l'environnement et aux villes et réfugiés urbains dans le chapitre *Assurer un avenir meilleur*).



**Emploi et moyens de subsistance** | Le Forum mondial sur les réfugiés œuvrera en faveur des résultats clés que sont l'inclusion économique, la création d'emplois, la croissance économique locale, l'amélioration de la protection et la préparation de solutions par une série de sous-thèmes et de domaines transversaux tels que l'investissement dans le développement économique, l'engagement du secteur privé et la révision des cadres juridiques.

(Voir également la section consacrée aux moyens de subsistance et à l'inclusion économique dans le chapitre *Assurer un avenir meilleur*).

**Capacité de protection** | Le Forum mondial sur les réfugiés cherchera à renforcer les institutions et les capacités afin de leur permettre d'améliorer la protection des réfugiés et le bien-être des communautés d'accueil avec l'appui d'un ensemble d'acteurs. Ces contributions porteront notamment sur le renforcement de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence, la mise en place de cadres législatifs et politiques plus protecteurs, l'amélioration de la capacité d'asile grâce au soutien et à la coordination du nouveau Groupe d'appui à la capacité d'asile, le renforcement de la réponse de protection et la consolidation des institutions nationales, et les efforts visant à promouvoir et à soutenir la participation et l'inclusion des réfugiés et des communautés à tous les niveaux de la planification et de la réponse, ainsi que les initiatives menées par des réfugiés.



(Voir également le chapitre *Sauvegarder les droits fondamentaux*).